

Aux assistantes parentales de Pro Juventute

Invitation à une

Assemblée générale des assistantes parentales
Jeudi 31 octobre 2019, à 20h au SIT
16 rue des Chaudronniers, dans la Vieille Ville, près de St-Antoine
pour défendre votre assurance perte de gain et des salaires dignes

Chères collègues,

Pendant l'été, Pro Juventute a procédé à un congé modification de vos contrats, en vous demandant d'accepter deux modifications : l'application du Contrat-type de travail de l'économie domestique, et la suppression de l'assurance perte-de-gain maladie, qui serait remplacée par une échelle prévoyant une indemnisation limitée (0, 1, 3, ou 6 mois selon la durée d'engagement, au lieu de jusqu'à 2 ans aujourd'hui). Si vous n'acceptiez pas, votre contrat était résilié au 31 décembre. Vous avez donc été forcées d'accepter et de signer ces nouveaux contrats.

Mais dans ce processus, **Pro Juventute n'a pas respecté son obligation légale de consulter le personnel avant de procéder à une modification collective des contrats !** Cette consultation aurait dû vous permettre de proposer des solutions pour atténuer les conséquences des modifications proposées. Cette obligation obligatoire est prévue à [l'article 335f du Code des obligations](#).

Dès que le SIT a eu connaissance de cette manière de faire, il a réuni une première assemblée des assistantes parentales en septembre et contesté ce processus auprès de Pro Juventute. Mais Pro Juventute maintient sa position erronée.

Nous avons donc décidé d'organiser une nouvelle

Assemblée des assistantes parentales de Pro Juventute **le 31 octobre à 20 heures, au SIT**

(16 rue des Chaudronniers, en Vieille Ville, à côté de St-Antoine)

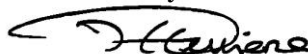
afin de

- **vous informer sérieusement de vos droits,**
- **discuter des moyens de faire respecter vos droits, comme la loi y oblige**
- **défendre une véritable assurance perte de gain et des salaires dignes.**

Il faut que vous informiez vos collègues de cette assemblée et à les inciter à y participer également car nous n'avons pas accès aux listes de personnel. Plus vous serez nombreuses, plus nous aurons de poids !

En nous réjouissant de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons nos salutations les meilleures,

Pour le syndicat SIT



Jean-Luc Ferrière
secrétaire syndical

Diffusez cette invitation à toutes les collègues que vous connaissez, svp !